

"papa" on enterre tout simplement le corps, et le tour est joué comme s'il s'agissait d'escamoter une museade.

En Europe, le juge d'instruction aurait fait une enquête, et il aurait appris ceci : 1. Que cet homme avait déserté à Montréal le jour de la fête de la Reine. 2. Que le même jour un autre homme de la Batterie B, et de ses amis, avait aussi déserté et qu'on les a soupçonnés avoir déserté ensemble. 3. Que six jours après l'autre homme est rentré seul à la Batterie.

Hors, et jusqu'à preuve évidente du contraire, rien ne dit que ces deux hommes n'étaient pas ensemble, car il y a une première coïncidence, une présomption, celle de la désertion, le même jour, dans la même ville; rien ne prouve qu'on ne les ait pas vus et rencontrés ensemble dans les rues de Montréal, leur costume étant très-reconnaissable et les soldats se rencontrent presque toujours dans les mêmes lieux; et rien ne prouve enfin, que le soir, à la suite d'une rixe, qu'il n'y ait eu une victime dont on se sera débarrassé en la jettant à l'eau, toujours pour faire croire à un accident. Cela peut-être aussi probable qu'improbable. Donc, que ceux qui ont mission pour cela, cherchent de quel côté est la vérité. Il est toujours bien entendu que nous n'affirmons rien, que nous ne motivons rien, que nous ne raisonnons pas comme les repris de justice, mais bien comme les honnêtes gens qui doivent se faire un devoir de conscience d'aider et d'éclairer la justice dans ses recherches. Notre sécurité personnelle y engage chacun de nous. Et de deux.

Donc, nous concluons par cette réflexion. Deux cadavres "morts accidentellement" style du coroner. Et nous en passons bien d'autres. Lisez les journaux de chaque jour. Eh bien! Cette facilité, ce sans-façon à dire qu'on est "mort accidentellement" alors que rien ne le prouve, est presque une sûreté, une invitation, un encouragement fait à ceux qui ont intérêt à se débarrasser de quelqu'un. Ce quelqu'un, il est irte et on le jette à l'eau: "mort accidentelle," style du coroner. Ça quelqu'un, on l'étripe et on le jette par une croisée: "mort accidentelle" encore style du coroner. Ça quelqu'un, on l'empoisonne ou on l'endort, car je ne sache pas de pays où l'on obtienne plus facilement que dans celui-ci, toutes sortes de drogues chez les apothicaires,—et enfin, toujours style du coroner: "mort accidentelle!.. mort accidentelle!.. mort accidentelle!!" Ego.

BALIVERNES.

Tous les raisonnements, les plus savants ne valent pas à l'égard des libres penseurs, la fine réponse qu'une femme d'esprit a fait à un des incrédules les plus hardis du siècle dernier.

Dans le salon de cette dame, celui-ci avait impudemment nié l'existence de Dieu, sans arriver à gagner personne à son sentiment. On lui avait même témoigné une juste indignation. Dépité, il se leva, et d'un ton aigre et suffisant: "Pardonnez mon erreur, mes dames, dit-il; je ne m'imaginai pas que, dans une maison où l'esprit le dispute aux grâces j'aurais seul l'honneur de ne pas croire en Dieu." Vous n'êtes pas seul, monsieur, répartit la dame du logis; mes chevaux, mon chien et mon chat ont aussi cet honneur; seulement ces pauvres bêtes ont le bon esprit de ne pas s'en vanter."

Deux lois gouvernent le monde, disait un avocats célèbre, la loi du plus fort et la loi du plus fin. Ce qui rappelle l'aphorisme attribué à M. de Talleyrand: La société est partagée en deux classes: les tondeurs et les tondeus. Il faut toujours être avec les premiers contre les seconds. Madame Du Desfant, à son tour, partageait le monde en trois classes: les trompeurs, les trompés et... les trompettes.

Le père Boursault, théatin, racontait avec plaisir l'histoire suivante: Etant dans une ville d'Italie, je demandai à dire la messe; le sacristain s'offrit pour me servir de répondant. J'avais déjà dit ces mots: *Introibo ad altare Dei*, lorsqu'une vieille se mit à péter. Le sacristain se retourne froidement et lui dit: Madame, ce n'est pas à vous de répondre. Puis revenant à moi: *Ad Deum qui laetificat juventutem meum*. Je fus si déconcerté que j'allai prendre le calice et m'en retournai à la sacristie, en me sentant pas en état de continuer la messe.

Un officier français ayant reçu une balle dans la cuisse, fut transporté chez lui, où les médecins furent appelés. Pendant huit jours, ils ne firent que sonder et chercher. L'officier qui souffrait beaucoup, leur demanda ce qu'ils cherchaient. Nous cherchons la balle qui vous a blessé.—Mille bombes! s'écria l'officier, fallait donc le dire plus tôt; je l'ai dans ma poche.

Deux conscrits allaient de leur village au chef-lieu de leur département, pour tâcher de se faire réformer. Fatigués par la longue route qu'ils avaient déjà faite, ils s'adressent à un voyageur qu'ils rencontrent. "Monsieur, combien de chemin nous reste-t-il à faire pour arriver à...?"—Dix lieus.—Bon, dit l'un de nos jeunes gens, ce n'est que cinq pour chacun."

—On lit dans le *Courier de Lyon* "La semaine dernière, deux jeunes gens venant de célébrer leur mariage à l'état civil de leur arrondissement se rendaient à l'église pour y faire de nouveau consacré leur union. Pendant les exhortations du vénérable ecclésiastique qui présidait à cette cérémonie, la mariée tomba dans le plus profond sommeil. Le jeune époux s'en étant aperçu au moment où il allait passer à son doigt l'anneau nuptial, fut piqué au vif de cet obli total des convenances.

"Par respect pour le saint lieu, il dissimula son mécontentement; mais à la sortie de l'église, il monta en voiture avec ses témoins, annonçant au père de sa femme qu'il quittait Lyon et la laissait libre d'agir à sa guise. Rien n'a pu le faire revenir sur sa détermination, et dimanche matin, après avoir fait à sa femme abandon de 2,000 fr. stipulés par le contrat de mariage, il partait pour se rendre comme contre-maître dans une manufacture de tabac située en Belgique.

*Le prix d'un coup de poing.*—Billois est très fort à l'épée, mais très faible au coup de poing. Au rebours, Tourtemiche, qui a des mains comme des pieds, est très fort au coups de poing, mais d'une entière ignorance

dans l'art de l'escrime: cela explique tout naturellement pourquoi Billois et Tourtemiche s'étant pris de querelle, le premier a proposé un duel à son adversaire, et pourquoi celui-ci a répondu à cette proposition par un de ces coups de poing qui assomment un bœuf ou démantibulent ces instruments inventés pour exprimer la force des poings humains.

Tourtemiche ne peut pas d'abord comprendre que pour un simple coup de poing, on l'ait traduit en police correctionnelle; il paraît ne pas comprendre davantage Philarité qui se produit dans l'auditoire au mot de simple coup de poing qu'il exprime comme s'il disait une simple chique-naude. Le malheureux ne voit pas qu'à l'appel du mot il a joint le geste et montré un coup de poing invraisemblable. "Moi, voyez-vous, dit-il au tribunal, je suis bon comme tout ce qu'il y a de bon au monde; pas capable de faire du mal à un hanneton."

Billois.—Faites du mal à des hannetons tant que vous voudrez, mais avec des pattes comme ça, on ne devrait pas taper le monde.

Tourtemiche.—Quand on m'outré... M. le président—Pas de colloque.

Tourtemiche—Il m'a outré, auquel moi, voyez-vous, je ne me bats jamais, et pourtant j'ai une force à peu près qui peut être assez colossale; donc, pour lors, j'étais l'a vagner à mes occupations.

M. le président—Nous connaissons la dispute: reconnaissez-vous lui avoir porté un coup de poing?

Tourtemiche—Voilà: il me propose un duel; c'est bien malin, il sort du service: il sait les armes. Moi qui ne connais ni A ni B en fait de ce qui est de sabre, d'espadaon, ni de rien de n'importe que ça soit d'espèces d'armes; ma foi je l'avoue, j'ai eu la faiblesse d'user de ma force pour lui poser mon poing sur la figure; je suis très étonné que, pour un coup de poing, on aille devant la correctionnelle.

M. le président—Comment! vous l'assommez d'un coup de poing, et vous vous étonnez d'être ici!

Tourtemiche—Je vous dis, faiblesse de ma part.

Billois—Merci, quel faiblesse; je voudrais bien être faible comme ça.

Tourtemiche—J'ai eu tort, ah! pour ça j'ai eu tort, je m'en remords, voyez-vous? une fois je m'en méherai de réfléchir. Je m'en remords, si vous saviez, plus que vous ne vous imaginez.

Le tribunal condamne Tourtemiche à 30 francs d'amende.

Tourtemiche—C'est bien fait, j'ai mérité mon crime.

Un soldat, prêt à percer un ennemi, entendit sonner la retraite, romit son épée dans le fourreau et partit.

—Il fallait donc expédier celui que tu tennais, lui dit un de ses camarades.

—Il vaut mieux, répondit le soldat, obéir à son général que de tirer un ennemi.

Un jeune homme disait à son voisin de table au Théâtre-Français, en montrant mademoiselle D., assez jeune personne, mais dont la bouche est d'une mesurement grande: Quels jolis yeux quel beau teint, quelle taille fine! quel dommage qu'elle ait la bouche commune.— Si vous disiez comme elle répondit l'autre.

On demandait à Milton s'il se fatiguait à étudier les langues à ses filles. La femme en a déjà bien assez d'une, répondit-il.

Le CANCAN est en vente chez M. Drouin et Frère, libraire, rue Joseph, St. Roch; chez M. Bélan tabacconiste, No. 264, rue St. Jean; chez M. Crémazie, libraire, rue Buade, Haute-Ville; chez M. J. Gauvreau, libraire, 18 Rue St. Pierre et No. 26 marché Pinlay, Bas-Ville; chez M. Lacroix, tabacconiste, rue St. Valier, St. Sauveur; Trudel, No. 16, Côte du Passage Lévis.

NOUVEAU BARBIER

M. A. LAROSE informe ses amis et le public en général, qu'il a ouvert une boutique de barbier, chez

M. BOLDEU, EPICIER,

Rue St Valier, St. Sauveur

(Près de la bâtisse des Chars Urbain)



PORC !! PORC !!

LARD FRAIS,

LARD SALÉ,

JAMBON,

SAUCISSES,

SAINDOUX,

BEURRE,

ŒUFS, etc.

Le tout en parfait ordre et à un extrême marché.

M. BELLEHACHE désire informer ses amis et le public qu'ils trouveront toujours à l'étal No. 3

HALLE JACQUES-CARTIER

Les articles ci-haut énumérés, et qu'ils servent avec promptitude et politesse.

M. BELLEHACHE se charge d'envoyer par les effets achetés chez lui à domicile. St. Roch, 27 avril 1878.

P. LAROSE et Cie.

Editeurs-Propriétaires

Rue de l'Acqueduc, ou au Bureau de Poste No. 6, St. Sauveur.